



Envoyé en préfecture le 31/10/2023

Reçu en préfecture le 31/10/2023

Publié le

ID : 029-212901615-20231030-DCM2023_4_2-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers : 23

En exercice : 20
Présents : 14
Votants : 19

N° 2023-4-2

L'an deux mil vingt-trois, Le trente octobre à 20H30

Le Conseil Municipal de la commune de Pleuven, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire à la mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 octobre 2023

Madame Olivia LE BOSSER est nommée secrétaire de séance

Présents : DEL NERO David, BERTHOLOM Cyril, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, HERFAUT Denis, MARTIN Corinne, ARZUR Yvon, LAGADIC Christophe, RIVIERE Christian, ROUE Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie, LE BOSSER Olivia, CARLIER Morgane

Procurations : Laurent FRANCHETEAU à Christian RIVIERE, Caroline LE BER à Denis HERFAUT, Claudine MILIN à Karine CORNIC, Muriel GOURVES à Yvon ARZUR, Marie-Hélène KERNEVEZ à Corinne MARTIN

Excusé : CARIOU Philippe

Objet : Conseil d'Administration du CCAS : remplacement d'un membre démissionnaire

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L123-6, R.123-7 et R.123-8,

Vu la délibération n°2020-4-2, portant élection des membres du conseil d'administration du CCAS : ARZUR Yvon, BERTHOLOM Cyril, CADIC Christophe, CARLIER Morgane, CORNIC Karine, LE BOSSER Olivia, MARTIN Corinne, MILIN Claudine.

Suite à la démission de Monsieur Christophe CADIC en date du 16 octobre 2023 en qualité de conseiller municipal, il conviendrait de procéder à son remplacement au sein du conseil d'administration du CCAS.

Considérant la candidature de Madame Muriel GOURVES,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal A l'unanimité des présents plus les pouvoirs

➤ Sont élus, membres du conseil d'administration du CCAS :

ARZUR Yvon, BERTHOLOM Cyril, CARLIER Morgane, CORNIC Karine, LE BOSSER Olivia, MARTIN Corinne, MILIN Claudine, GOURVES Muriel.

Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,
Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,
David DEL NERO

